

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ordinaire du 05 mars 2026 à 19 h 00

Afférents au Conseil = 15

En exercice = 14

Présents à la séance : 9

Convocation du 26/02/2026

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Rosaria SWIADEK, MM. Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : Mme Christelle GUILLEMINOT = pouvoir à Mme Agnès GRILLOT
M. Patrick CAMUS = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ
M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrice LARONZE

Absents : Mme Marion ALEXANDRE et M. Aimé MAIERON

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

Délibération n° 07 2026**Affectation du Résultat cumulé 2025 Budget Annexe Lotissement du Clos des Bruyères**

Le résultat cumulé pour l'exercice 2025 (cumulé avec celui des années antérieures) s'élève à un déficit de **158 442,41 €**.

Il se décompose comme suit :

Excédent de Fonctionnement cumulé 2025 =	25 464,66 €
Déficit d'Investissement cumulé 2025 =	- 183 907,07 €
	- 158 442,41 €

Il est proposé de l'affecter de la façon suivante :

. Excédent de Fonctionnement reporté - art. 2 =	25 464,66 €
. Déficit d'Investissement - art. 001 =	- 183 907,07 €
	- 158 442,41 €

A l'unanimité, soit 12 voix pour, les membres du Conseil Municipal présents ou représentés acceptent l'affectation du résultat cumulé 2025 comme indiqué ci-dessus.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

